



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Le Préfet

Privas, le 28 OCT. 2011

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité être informé des conséquences de la demande de mutation du permis de recherche d'hydrocarbures dit « de la Plaine d'Alès » à la société DIAMOCO ENERGY.

Ce dossier est actuellement en cours d'instruction par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence Alpes Côte d'Azur.

Cette procédure de mutation d'un permis de recherche n'a pas pour objet de modifier les conditions de mise en oeuvre du permis initialement délivré, mais de vérifier les capacités techniques et financières de la société qui demande ce transfert.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Dominique-Nicolas JANE

Monsieur Michel Mariton
Président de Vigi-Nature
Mairie de Lagorce
07150 Lagorce